



Paris, le 16 avril 2012

Ligue Nationale Contre le Cancer
14 rue Corvisart
75013 Paris

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir le questionnaire de la Ligue contre le Cancer, et vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous nos réponses.

Question n°1 Pour une approche globale de l'organisation des soins

Notre projet sur les soins médicaux porte en premier lieu sur l'organisation des soins de premier recours. Nous proposons des Maisons de Santé et de l'Autonomie, sur tout le territoire, à raison d'1 pour 10 000 habitants, en commençant bien sûr par les territoires déficitaires. Elles comporteront une équipe soignante pluridisciplinaire et un service d'éducation pour la santé et de santé environnementale. Elles pourront organiser des consultations décentralisées en fonction des besoins. Le fait de réunir une équipe médicale permettra d'assurer la permanence des soins tout en offrant des conditions de vie normales aux médecins. Des délégations de tâches sont à envisager aux infirmières, aux sage-femmes en particulier, et peuvent porter par exemple sur des dépistages de cancers.

Dans le cas où une consultation de second recours est nécessaire, il faut bien sûr faciliter les transports en taxi avec une prise en charge de la Sécurité Sociale. L'organisation des transports et le conventionnement avec les professionnels permettra d'assurer à tous l'accès aux soins et l'organisation des soins de premier recours permettra de limiter les besoins de déplacements.

Question n°2 Pour une société qui ne stigmatise plus les malades du cancer

Il est tout à fait clair que la stigmatisation des malades est inacceptable, dans toutes les circonstances. De plus, quand il s'agit des assurances ou de la prévoyance, la stigmatisation est une démarche strictement opposée au principe même de l'assurance, qui implique une solidarité par la socialisation du risque. Si les assureurs n'assurent que les personnes qui ne présentent pas de risque, il ne s'agit plus tout à fait du principe assurantiel. Nous sommes donc très opposés à toute discrimination et nombre de questionnaires des assurances nous semblent une intrusion inacceptable dans la vie privée.

Nous sommes en accord avec vous pour développer une sensibilisation des chefs d'entreprises et des syndicats professionnels sur cette question, mais nous pensons également qu'une nouvelle législation sera nécessaire pour protéger mieux les personnes victimes de discrimination et d'une façon générale pour limiter l'intrusion des organismes financiers dans la vie privée.

Question n°3 Pour garantir un minimum vital financier à tous les malades.

Une politique de santé publique implique de rendre les soins de premier recours accessibles à tous. C'est pourquoi nous sommes opposés aux Dépassements d'Honoraires et nous pensons que le rôle de la Sécurité Sociale est de rembourser davantage les soins, mais dans le cadre du secteur 1. Là encore, le principe de solidarité ne s'applique plus si seules les personnes qui peuvent payer ont accès aux soins.

Concernant le revenu, nous proposons d'augmenter de 50% les minima sociaux sur le quinquennat, à commencer par l'Allocation aux Adultes Handicapés, et voulons progresser vers un revenu minimal d'existence pour tous les citoyens, permettant à chacun de vivre, quelque soit sa condition.

Question n°4 Pour une valorisation des jeunes chercheurs

Nous pensons qu'il faut développer la recherche publique, en particulier en matière de santé. La recherche doit porter sur les soins aux malades, mais aussi sur la prévention des maladies. Comme la plupart des maladies chroniques, les cancers sont très largement liés d'une part aux modes de vie et, d'autre part, aux pollutions de notre environnement. Nous voulons en particulier créer un Institut National de Recherche en Santé Environnementale.

Dans le cadre d'une recherche publique orientée vers les besoins de la population, l'image sociale et le statut des chercheurs est effectivement à revaloriser. Comme je l'ai indiqué dans mon contre-budget, je souhaite créer 5000 Postes de chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels techniques dédiés à la recherche fondamentale.

Question n°5 Pour un prélèvement solidaire sur les bénéfices de l'industrie du tabac

Nous proposons une augmentation significative des prix du tabac et une limitation des bénéfices de l'industrie du tabac par une taxe spécifique. Ces moyens doivent permettre de développer la recherche, mais aussi la prévention, car on ne peut pas tout attendre de la hausse du prix.

Il s'agit d'organiser dans chaque région :

- un service d'éducation et de promotion de la santé permettant de faire évoluer les modes de vie en tablant non pas seulement sur la fiscalisation, la répression ou la culpabilisation, mais sur une vision positive de la santé orientée vers le développement personnel et le développement social
- et un service de santé environnementale, capable d'assurer une veille environnementale concernant les pollutions, d'intervenir pour protéger les lanceurs d'alerte et de mener des actions de protection de l'environnement.

Ces services devront avoir les moyens de mener des programmes d'envergure car aujourd'hui, la progression des maladies chroniques - dont la première est le cancer - , est plus rapide que les progrès des soins médicaux qui cherchent à les enrayer. La montée des cancers dans

la période récente fait partie de la crise écologique et c'est une réorientation de la politique de santé vers la prévention primaire (pas seulement les dépistages) qui peut permettre d'endiguer la montée des cancers.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous vous prions d'agréer nos plus sincères salutations.

Eva JOLY, Candidate d'Europe Ecologie – Les Verts à l'Election Présidentielle

Jean-Luc VERET, Président de la Commission Santé d'Europe Ecologie – Les Verts